

Des voix: Le vote.

● (2050)

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: Oui.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Non.

M. l'Orateur: Que ceux qui sont pour veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

M. l'Orateur: Que ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: A mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

M. l'Orateur: Faites venir les députés.

(La motion de M. Lang, mise aux voix, est adoptée.)

(Vote n° 51)

POUR
Messieurs

Abbott	Fleming
Allard	Flynn
Allmand	Foster
Andres	Gauthier
(Lincoln)	(Ottawa-Vanier)
Appolloni (M ^{me})	Gendron
Baker	Gillespie
(Gander-Twillingate)	Goodale
Baker	Gray
(Grenville-Carleton)	Guay
Baldwin	(Lévis)
Béchar	Hamilton
Blais	(Qu'Appelle-Moose
Blaker	Mountain)
Boulangier	Hamilton
Breau	(Swift Current-
Caccia	Maple Creek)
Cadieu	Hargrave
Cafik	Herbert
Campagnolo (M ^{me})	Hnatyshyn
Campbell	Isabelle
(LaSalle-Émard-Côte	Jarvis
Saint-Paul)	Johnston
Caron	Kaplan
Chrétien	Kempling
Clark	Lachance
(Rocky Mountain)	Lajoie
Clarke	Lang
(Vancouver Quadra)	Langlois
Collenette	Laniel
Comtois	Lawrence
Crouse	Lessard
Cullen	Loiselle
Cyr	(Chambly)
Danson	Loiselle
Darling	(Saint-Henri)
De Bané	Lumley
Demers	MacDonald
Dionne	(Cardigan)
(Northumberland-	MacEachen
Miramichi)	MacFarlane
Douglas	MacKay
(Bruce-Grey)	MacLean
Drury	Marceau
Duclos	Marchand
Dupras	(Kamloops-Cariboo)
Ethier	Marshall

Martin
McCain
McGrath
McIsaac
McKinley
McRae
Milne
Morin (M ^{me})
Muir
Munro
(Hamilton-Est)
Pearsall
Pelletier
(Hochelaga)
Philbrook
Pinard
Raines
Reid
Richardson
Roberts
Robinson
Roche
Rooney
Roy
(Laval)
Schellenberger
Schumacher
Scott
Sharp
Smith
(Saint-Jean)
Stanfield
Stevens
Stewart
(Marquette)
Stewart
(Cochrane)
Tessier
Towers
Watson
Whelan
Wise
Woolliams
Yanakis
Yewchuk
Young—114.

Traitements—Loi

CONTRE

Messieurs

Benjamin	Firth	Peters
Dionne	Fortin	Rodriguez
(Kamouraska)	Hogan	Saltsman—10.
Douglas	Knowles	
(Nanaimo-Cowichan-	(Winnipeg-	
Les Îles)	Nord-Centre)	

● (2130)

M. l'Orateur: Je déclare la motion adoptée. Le bill est donc renvoyé au comité permanent de la justice et des questions juridiques.

[Le Bill est lu pour la deuxième fois et transmis au comité permanent de la justice et des questions juridiques.]

* * *

LA LOI SUR LES TRAITEMENTS

MODIFICATION PRÉVOYANT L'AUGMENTATION DES TRAITEMENTS DES LIEUTENANTS-GOUVERNEURS

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé) propose: Que le bill C-24, tendant à modifier la loi sur les traitements, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M. l'Orateur: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

M. Sharp: Monsieur l'Orateur...

Des voix: Obstruction systématique!

M. Sharp:... le bill à l'étude vise à reconnaître l'importance du maintien, dans notre régime constitutionnel, des fonctions des lieutenants-gouverneurs des provinces en portant leurs traitements à un niveau plus convenable et en faisant disparaître les différences qui existent actuellement.

Selon la tradition héritée de cette ancienne et honorable institution, les traitements pouvaient varier d'une province à l'autre, selon des facteurs comme les différences de population et les charges qui en découlaient.

En fait, toutes les provinces sont sur le même pied du point de vue constitutionnel et les fonctions de lieutenant-gouverneur sont, sur le plan constitutionnel, aussi importantes dans une province que dans n'importe quelle autre; quant aux différences dans les fonctions, découlant du chiffre de la population par exemple, il faudrait en tenir compte autrement.

Les traitements des lieutenants-gouverneurs varient actuellement entre \$20,000 en Ontario et au Québec et \$16,000 dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Ce bill propose que le traitement des lieutenants-gouverneurs de chacune des dix provinces soit porté à \$35,000, ce qui, compte tenu des autres fonctions publiques qu'ils remplissent et des traitements qui y sont rattachés semble une rémunération raisonnable et conforme au principe d'uniformité dont j'ai déjà parlé.